

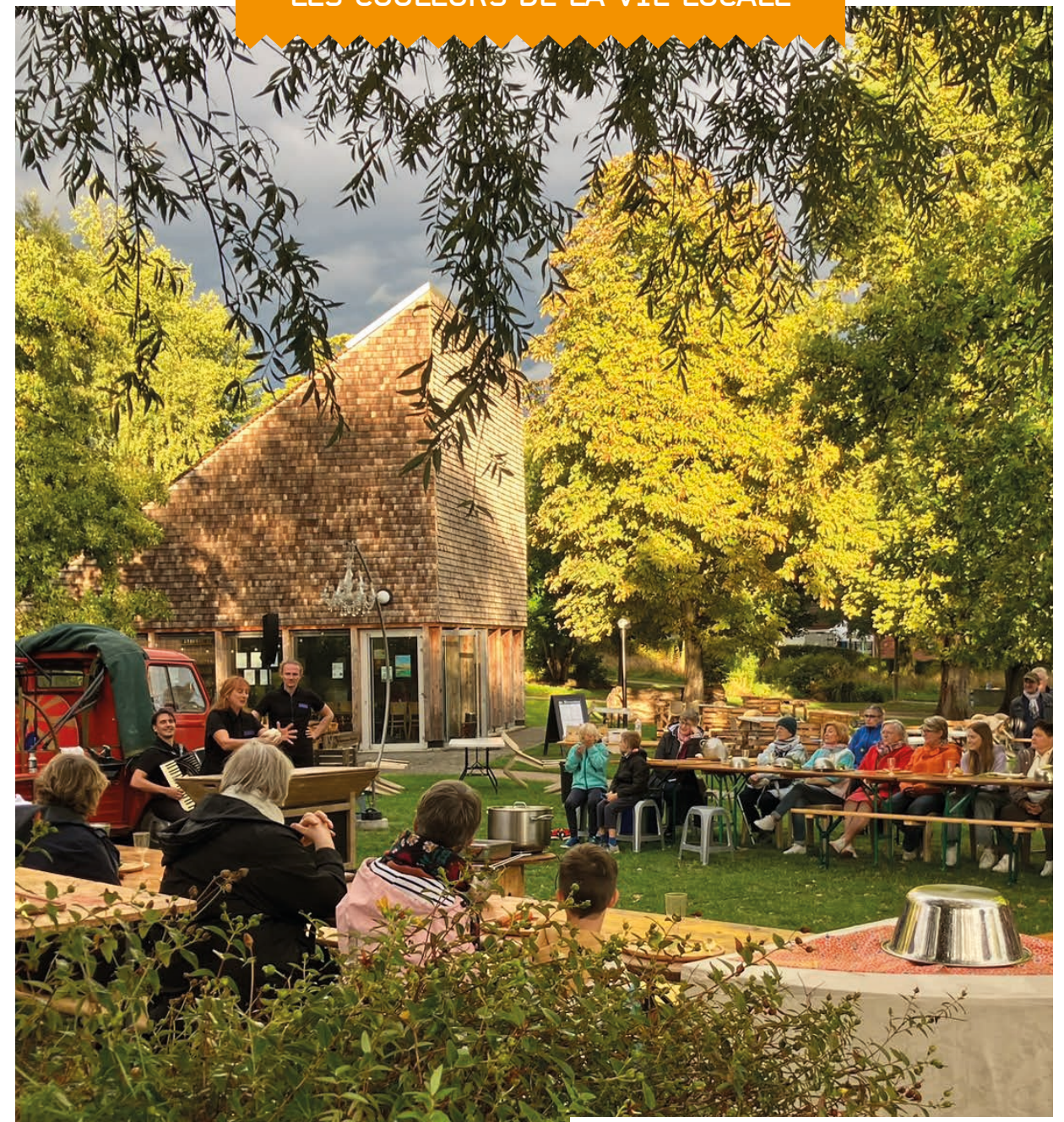
Quesnoy-sur-Deûle

VILLAGE DE NOËL

13 et 14 décembre 2025
Salle Festi'Val

- Stands
- Spectacle
- Animations
- Buvette et petite restauration

LES COULEURS DE LA VIE LOCALE



PRATIQUE

Nos déchets

MAGAZINE

LE QUESNOYSIEN

www.quesnoysurdeule.fr

#195 Automne 2025



Fête des allumeurs



Remise des dictionnaires aux élèves de CM1.



Atelier réparation de vélo.



Journée de la mobilité.



Théâtre de marionnettes à l'occasion de Terroir en fête - Compagnie Mariska.



Cérémonie d'accueil des nouveaux Quesnoysiens.

SOMMAIRE

Quesnoy au quotidien.....	4/9
Expression politique.....	10
Guide pratique.....	11/14
Bon à savoir.....	15
Actualités municipales.....	16/17
Vie culturelle et sportive.....	18/20
Agenda.....	21
État-Civil.....	22
La semaine bleue.....	23



Hôtel de Ville

Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE



Tél. 03 20 63 11 88

Fax : 03 20 39 81 99



Horaires de la mairie :

Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h

Horaires durant les vacances
scolaires : ouverture le lundi de
13h30 à 17h30 et du 8h à 12h



Page Facebook

ville-quesnoysurdeule



Site internet

www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN #195 - Novembre 2025

Édition : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction :
Rose-Marie HALLYNCK
Conception : www.resonance.coop
Mise en page : Service Communication
Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues
de forêts gérées durablement
Photographies : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle, les
associations
Dépot légal : 4^e trimestre 2025
N° I.S.S.N. : 1168-4720

© Crédit photo de couverture - SIVOM Alliance Nord Ouest, service animation



Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

La période pré-électorale officielle a débuté le 1^{er} septembre.

Dans ce cadre, la publication de l'édito est suspendue.

Infos : ce qu'il faut savoir avant les élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Les 15 et 22 mars 2026, nous devons élire nos conseillers municipaux et métropolitains pour un nouveau mandat.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune d'habitation.

Pour vérifier votre situation (si vous êtes inscrit ou pas et dans quel bureau) : rendez-vous sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Si vous n'êtes pas inscrit et que vous souhaitez pouvoir voter à ces élections, vous devez effectuer vous-même la démarche (l'inscription n'est pas automatique)

- soit en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

- soit en vous rendant directement à la mairie avant le vendredi 6 février 2026.

Pour pouvoir vous inscrire, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez demander à une personne de confiance de voter pour vous. Dans ce cas, vous devrez établir une procuration en ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr, en suivant la procédure indiquée.

ENFANCE

Du nouveau pour mieux accueillir les enfants



Emma et William, c'est le nouveau binôme de direction référent pour les services péri et extra scolaires de la ville.

Depuis la rentrée de septembre, Willam, nouveau directeur des accueils de loisirs, est présent tous les mercredis à la maison blanche. Il organise aussi toutes les vacances scolaires des maternels et s'occupe de la pause méridienne au groupe Picasso-Macé.

Emma assure la garderie périscolaire avant et après l'école à la maison blanche. Elle coordonne la pause méridienne à l'école Jules Ferry. Et durant les vacances scolaires, elle se charge de l'accueil des primaires.

Retrouvez sur le site internet de la ville, l'ensemble des équipes intervenant auprès des enfants accueillis.

Au Relais Petite Enfance, Stéphanie VERCLEYEN accueille des assistantes maternelles et des enfants de 0 à 3 ans. Elle leur propose de nombreuses activités.

Pour davantage de convivialité et pour faciliter l'accueil de tous, les services techniques ont réalisé des aménagements au niveau de l'accueil : installation de portes-manteaux, petits casiers pour les chaussures,...

Programme de fin d'année :

Samedi 22 novembre : fête des assistantes maternelles - spectacle inter relais par la compagnie les improvocateurs (uniquement pour les assistantes maternelles)

Vendredi 5 décembre : goûter de Saint Nicolas au RPE

Jeudi 11 décembre : spectacle Chut Père Noël par la compagnie Ludimusic

Mardi 16 décembre : éveil musical animé par Jol'Ivy sur le chemin de Noël

Lors de la rentrée scolaire, les enfants de l'école Picasso ont fait connaissance avec deux nouvelles Atsem : Émilie et Perrine.



Réaménagement de l'accueil



Visite de la ferme des Alpagas à Quesnoy

PETITE ENFANCE

Une page se tourne
à la crèche de la Maison de toutes les couleurs

En 1987, à l'initiative de 3 jeunes mamans, l'association familiale de Quesnoy créait une petite halte-garderie parentale dans les locaux de la PMI. Cet établissement s'est développé pour devenir un multi-accueil en 2004 après avoir emménagé dans les locaux de la Maison de toutes les couleurs, construits et mis gracieusement à disposition par la municipalité.

Depuis le début, soit 38 ans, l'association familiale gère l'établissement. Au fil des années, le service s'est développé, l'équipe s'est étoffée, des centaines d'enfants y ont été accueillis régulièrement ou occasionnellement, dans le cadre d'un projet qualitatif et bienveillant, à l'esprit familial et d'un partenariat de confiance avec la municipalité.

Tout cela a été possible grâce à un engagement constant et un dévouement au long terme de responsables bénévoles associatifs. Car au fil des ans, rien ne s'est simplifié. La gestion administrative, financière, des ressources humaines et l'accueil de jeunes enfants font peser une lourde charge et d'importantes responsabilités aux gestionnaires qu'ils soient bénévoles ou pas.

Aussi, après mûre réflexion, le Conseil d'Administration de l'Association familiale a pris la difficile décision de cesser la gestion de l'établissement.

La Ville avait à cœur de trouver un nouveau gestionnaire solide et expérimenté, qui continue de proposer un accueil bienveillant et sécurisant, aux petits Quesnoisiens et leur famille.

Le principe du lancement d'une procédure de Délégation de Service Public - DSP a été acté le 6 mars 2025 en Conseil municipal. Cette procédure complexe et très encadrée a nécessité de nombreuses étapes administratives aux délais incompressibles : élaboration d'un cahier des charges détaillant les attendus de la Ville, les critères de notation, les indicateurs de suivi etc., publication de l'appel à candidatures. La CDSP - commission de délégation de service public constituée de 6 élu-es, assistés techniquement des agents municipaux référents sur ce dossier, s'est réunie à 4 reprises pour analyser et évaluer les offres, dialoguer avec les candidats, proposer une notation et rédiger un rapport soumis à validation du Conseil municipal.

Cette procédure a abouti lors du conseil municipal ce 16 octobre à la désignation du nouveau gestionnaire à compter du 1^{er} janvier 2026 : l'association INNOV ENFANCE.

Ce choix a rassuré l'ensemble du Conseil d'administration de l'Association familiale et l'équipe des salariées, venus assister à cette séance de Conseil municipal. Ce choix ouvre un nouveau chapitre à cette belle histoire, dans la continuité d'un projet toujours associatif.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE
REMARQUABLE

Au nom du Conseil municipal, Mme la Maire a eu à cœur, au nom de tout le Conseil municipal, de remercier très sincèrement toutes celles et ceux, qui bénévolement se sont toujours impliqués, ont toujours assuré et assumé, même dans des moments très difficiles, leurs engagements et leurs responsabilités, avec des remerciements particuliers à Marie-Paule CATTEAU et Bernard BLONDEL, qui ont accepté successivement la charge de président de l'association.

Depuis quelques mois, le chemin et toutes les étapes vers la décision et l'attribution, n'ont pas été simples à vivre pour eux, tant leur attachement au projet, à la crèche, aux familles et à l'équipe est fort.



Innov'Enfance

INNOV ENFANCE est une association basée à Lille depuis 1988. Reconnue pour son expérience, ses compétences et son expertise, elle gère, dans le Nord, en ville ou en milieu rural, une dizaine d'établissements petite enfance : crèches, halte-garderie, relais petite enfance et un service de garde à domicile.

CADRE DE VIE

Quesnoy, 2 fleurs à Villes et Villages fleuris : des savoirs à partager



Notre commune a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir ce 7 octobre 2025, une journée d'étude organisée par le Département du Nord pour les élus et techniciens de communes du Nord, désireuses de s'inscrire dans cette démarche.

Dans ce cadre, l'équipe du label Villes et Villages Fleuris souhaitait faire découvrir 2 communes aux réalisations exemplaires dans leur engagement et ayant obtenu 2 fleurs et notre commune a été sélectionnée.

Après la présentation de la démarche engagée par la Ville depuis de nombreuses années, récompensée par l'obtention de 2 fleurs dès son inscription au label VVF, les participants ont été invités à une découverte sur le terrain : le projet de végétalisation de la place, le jardin du square de l'église (à son apogée en cette saison), les récents aménagements paysagers autour du monument aux morts, le parc du relais nautique et ses espaces connexes qui valorisent le cadre de vie tels le jardin du presbytère, le coin nature chemin Saint-Michel, la cabane de Microtopie.

Un passage au cimetière a permis de présenter pour le renforcement progressif de la place du végétal : allées engazonnées et plantations. La visite s'est terminée au parc Mahieux dont le réaménagement complet rejoint tous les axes qualitatifs du label.

Une après-midi riche de partage et d'échange entre professionnels et élus soucieux de progresser dans l'amélioration du cadre de vie et durant laquelle, notre commune a été valorisée dans son engagement.



CADRE DE VIE

La place, notre poumon vert

Des travaux sont indispensables pour aménager la place. Ils visent à remédier aux déformations des sols, devenus très dangereux pour les piétons et à prolonger la vie des arbres en protégeant leur système racinaire.

Engagés depuis le 20 octobre jusqu'à fin novembre, ils contribueront à renforcer la place de la nature en ville : un + pour notre cadre et qualité de vi(II)e en particulier lors de fortes chaleurs. À l'issue des travaux, les possibilités de stationnement seront légèrement réduites.

2 réunions de concertation ont été organisées avec les représentants des commerçants du marché, la placière, les services municipaux concernés afin de travailler au repositionnement de tous les étals après la reconfiguration de la place. Et pour compléter l'accueil des commerçants du marché, la ville a fait procéder au renouvellement des 2 bornes électriques du marché. Travaux réalisés par Citéos pour un coût de 17 334 €.



Perspectives après travaux



23 beaux platanes bordent la place. Pour les préserver, des travaux devaient être engagés.

ESPACE PUBLIC

Avec la MEL, des travaux de voirie pour plus de sécurité

Des aménagements sont conçus et réalisés à la fois pour entretenir la voirie, améliorer la sécurité des différents usagers de la route et des riverains. Cependant, chacun sait que les aménagements seuls ne suffisent jamais, c'est bien évidemment le respect des règles du code de la route et le civisme qui font la réelle différence.

• **Chemin de la belle promenade et chemin des broyaux :** Depuis plusieurs mois, la Ville, la MEL et les riverains de ce chemin de campagne réfléchissent ensemble au meilleur moyen de réduire significativement la circulation particulièrement dense aux heures de pointe le matin, en semaine, sur une voie tout à fait inadaptée en terme de configuration, ce qui provoque des situations accidentogènes et dangereuses. Ces flux résultent du guidage proposé par les GPS afin de faire gagner un peu de temps aux automobilistes (VL et PL).

3 réunions ont permis à toutes les parties prenantes de s'accorder sur une proposition équilibrée à répondu aux enjeux de sécurité, sans aménagements coûteux et ménageant l'intérêt général. Pour améliorer leur sécurité, les riverains ont accepté de nouvelles contraintes.

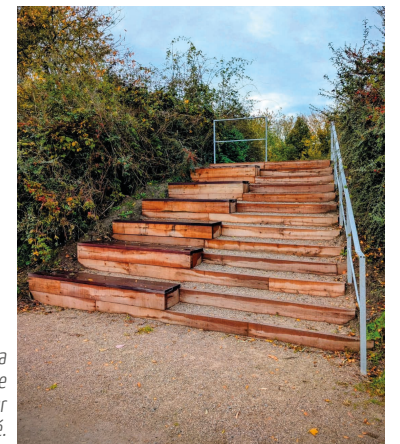
Nouvelles dispositions : la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h. Un sens interdit est institué dans le sens rue Foch vers la rue de Wambrechies, à partir du débouché du chemin piétonnier de la drève du grand Meurchin. Cette interdiction ne concerne pas les vélos et les engins agricoles.

• **Rue de la Prévôté :** cette rue est large et droite en sortie d'agglomération. Elle dessert une zone d'entreprises et les poids lourds sont nombreux à y circuler. La Ville a demandé que des travaux soient réalisés sur cet axe afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité. Ces travaux sont programmés et commenceront avant la fin de cette année.

Ils constitueront principalement en un aménagement de bandes cyclables suggérées et une voie centrale réduite à 4.50 m sur le principe du chaudiou déjà réalisé route de Comines et qui fonctionne bien devrait permettre de contenir la vitesse réglementaire.

L'accotement large, juste avant l'arrêt de bus « Plaquet » en direction du Panier Vert, actuellement non aménagé mais déjà utilisé comme parking, sera aménagé pour devenir un stationnement adapté pour un poids lourd.

• **Rue de Lille et rue Faidherbe :** Le chantier s'est déroulé cet été avec la construction de pistes cyclables, la réfection des trottoirs, la création de places de stationnement, le réaménagement des quais bus. Ces aménagements ont été complétés par l'extension de la limitation à 30 km/h dès le panneau d'agglomération et la mise en priorité à droite de la rue Faidherbe et du chemin de la Bergerie. Ces décisions ont fait l'objet d'une concertation régulière avec les riverains qui attendaient avec impatience ces aménagements.



L'escalier d'accès au parc de la deûle depuis le chemin de halage a été refait par la MEL pour davantage de sécurité.

Vidéosurveillance : des caméras plus performantes

9 caméras dont celles situées aux entrées de ville ont été remplacées.

La qualité des images, de jour comme de nuit, est nettement améliorée et permet désormais une identification fiable des plaques d'immatriculation.

2 caméras du centre-ville ont été réorientées afin d'apporter une meilleure visibilité.

L'acquisition et l'installation de ces nouveaux équipements ont été réalisées dans le cadre d'un marché mutualisé avec la MEL, auprès de la société Eiffage énergie pour un montant de 31 972,54 € TTC.

PATRIMOINE

Mise en lumière des vitraux de l'église pour sublimer notre patrimoine

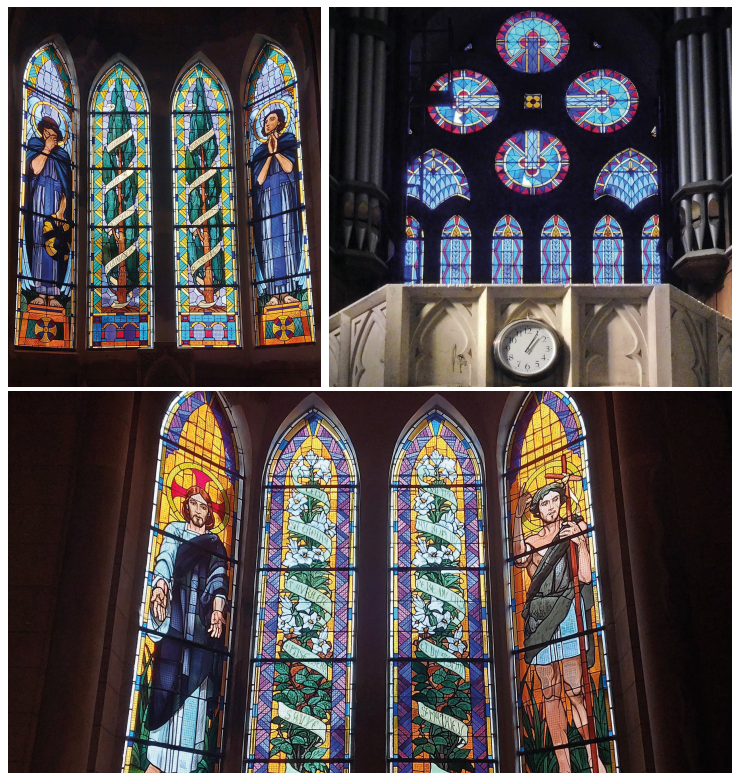
À la fin des travaux de rénovation complète des vitraux de l'église, et alors que certains avaient été déposés depuis plus de 10 ans, nous avons tous redécouvert leur splendeur. Pour les mettre en valeur et les rendre visibles de l'extérieur, l'architecte du patrimoine en charge du chantier de restauration de l'édifice avait conseillé de réaliser un éclairage des vitraux depuis l'intérieur.

Au regard de la taille de l'édifice et du nombre de ses vitraux, il a fallu toutefois procéder à des arbitrages. Les décisions ont été établies sur la base de contraintes techniques et économiques, mais aussi de l'intérêt ou pas d'éclairer des vitraux peu visibles de l'extérieur.

Ainsi, les vitraux de la tour du clocher et de ses 2 chapelles latérales, bien visibles du parvis, de la rue de l'église et de sa perspective depuis la rue Mermoz ainsi qu'en remontant la rue Koenig, bénéficieront d'un éclairage depuis l'intérieur, en contre-plongée grâce à des projecteurs équipés de filtres pour plus d'homogénéité.

En ce qui concerne les 2 splendides rosaces du transept, les contraintes techniques liées à l'installation et surtout la maintenance régulière en intérieur et en grande hauteur occasionneraient des difficultés d'accès et des surcoûts que la Municipalité a estimé raisonnable d'éviter.

Les travaux ont démarré pour un coût de 26 698 € TTC.



Une demande de subvention rondement menée

L'État, dans le cadre de la loi de finances pour 2025, a créé, dans le cadre du Fonds vert, un dispositif financier d'aide aux maires bâtisseurs pour soutenir la production de logements et répondre aux besoins de développement du territoire et de logement des habitants à des prix abordables, sans consommation d'espaces naturels ou agricoles.

Le délai de constitution du dossier de subvention était très court. Aussi, le Conseil municipal s'était réuni lors d'une séance supplémentaire le 27 mai 2025 pour saisir cette opportunité, de futurs programmes immobiliers envisagés dans notre commune étant susceptibles de répondre aux critères d'éligibilité, à savoir :

- un permis de construire accordé entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026,
- une mise en chantier au plus tard le 30 juin 2027,
- une construction en zone U du PLU3, c'est à dire en zone agglomérée constructible et dédiée à l'habitat.

La bonne nouvelle est tombée au mois de septembre, avec le courrier de notification d'une aide de 178 500 € qui sera totalement versée à la Ville, dès la mise en chantier de 2 programmes : celui porté par 3F - Notre Logis, rue de Linselles et celui porté par Cogedim, rue Koenig.

L'aide versée par l'État cible la construction des logements locatifs de ces 2 opérations.

Une avance de 15 %, soit 26 775 € a d'ores et déjà été versée à la commune.



PATRIMOINE

De nombreux petits chantiers

L'investissement, c'est aussi une multitude de chantiers indispensables pour le bon entretien du patrimoine communal et le bon fonctionnement des services.

• Festi'Val : changement d'ambiance !

Festi'Val aura 20 ans en 2026. C'est le bon moment pour donner un coup de neuf à cet équipement très sollicité.

Une commande a été passée pour la réfection des peintures des murs et boiseries de la grande salle, du hall et de la salle de réunion. La durée des travaux commencés fin octobre est évaluée à un mois environ. Ils se réaliseront en s'adaptant aux contraintes du planning d'occupation.

Le montant des travaux s'élève à 19 676 € TTC.



• Cuisine centrale de l'Éventail

Notre cuisine centrale fonctionne désormais depuis 25 ans.

5 jours par semaine, 52 semaines par an des repas y sont préparés pour les enfants durant les périodes scolaires ou les centres de loisirs, et toute l'année pour les repas à domicile des aînés.

Des travaux y sont régulièrement menés pour rénover, mettre aux normes qui évoluent ou remplacer des équipements et matériels, et ce, dans le cadre des règles sanitaires strictes qui s'imposent à la restauration collective.

Un ensemble de travaux engagé cet été, vient de s'achever

- Remplacement de la porte d'accès livraison et création de seuils de portes en tôle larmée
- Amélioration et mise en conformité des hottes de la cuisine et de la zone plonge
- Mise à jour réglementaire du suivi température des chambres froides avec un dispositif de report d'alarme
- Remplacement de fontaines à eau
- Rénovation du local-poubelles réfrigéré

Coût de ces travaux : 31 285 €

• Locaux du personnel aux ateliers municipaux - rue Poincaré

Des travaux de réaménagement des ateliers municipaux ont été réalisés en régie, par les agents des services techniques.

Ces travaux étaient nécessaires pour plusieurs motifs : vétusté, augmentation du nombre d'agents dans l'équipe des espaces verts et recrutement de personnel féminin.

Grâce à l'extension de la plateforme/mezzanine existante, les vestiaires ont pu être entièrement reconfigurés et agrandis, ainsi que l'espace de pause/restauration et de bureau.

Des espaces de stockage ont été reconfigurés. L'isolation des locaux a été renforcée, le chauffage amélioré, les éclairages passés en Leds.

Le coût des matériaux pour ces transformations s'élève à 21 936 € TTC.

• Archives communales

Les travaux de rénovation complète de l'hôtel de ville démarreront au cours du 1^{er} trimestre 2026. Ils concerneront également le sous-sol et donc les locaux actuels de stockage des archives communales. Le déménagement de celles-ci, dans un local adapté, sécurisé et agréé par les archives départementales a été anticipé.

Le bâtiment de l'ex-perception, propriété communale, à proximité de la mairie, a été équipé pour servir de local d'archives. Le déménagement des rayonnages et des 365 mètres linéaires d'archives a pu s'effectuer, comme prévu, début octobre.

Coût du déménagement par une entreprise spécialisée : 3 108 €



GROUPE QUESNOY POUR TOUS NATURELLEMENT**Engagement, stabilité et cohésion d'équipe au service de l'intérêt général en toutes circonstances ...**

Nous sommes très heureux de vivre à Quesnoy. Notre ville a une très belle image. Elle est appréciée pour ses nombreux atouts et charmes, tels son cadre de vie, ses services, ses commerces, sa vie associative, ses animations nombreuses et variées, son ambiance paisible et chaleureuse. On y vit bien !

Au fil des années, de nouveaux projets, petits ou grands, s'y concrétisent. Parfois cela prend plus de temps que prévu, car rien n'est simple, notamment d'un point de vue réglementaire, administratif ou financier.

Sans oublier, qu'au cours de ce mandat municipal démarré en 2020, nous avons été collectivement confrontés à des situations de crise inédites : sanitaire, énergétique, politique et leurs conséquences en termes de désorganisation, d'imprévisibilité, d'urgence, d'augmentation des dépenses sans revenus supplémentaires etc.

Malgré tout cela, notre équipe municipale a tenu la barre et affronté les vents contraires en

s'adaptant, gérant au mieux les deniers publics, en recherche permanente de solutions et du meilleur équilibre.

Notre équipe a tout simplement fait preuve de sérieux et a mis ses compétences, son expérience et sa connaissance des enjeux locaux pour assumer ses engagements sur le long terme.

Tout au long de ce mandat, elle est restée unie et solidaire autour d'une ambition commune : celle d'un projet collectif, au service de la ville, de ses habitants et de l'intérêt général, loin des solutions simplistes et irréalistes des yakafokon.

D'un mandat à l'autre, les équipes de Quesnoy pour Tous, s'engagent, assument et assurent au-delà de tout clivage et sans céder à la facilité.

La cohésion d'une équipe est une force, un gage de solidité et de stabilité. C'est un réel atout, tellement rassurant dans le contexte actuel.

Rose-Marie HALLYNCK

Béatrice PROUVOST

pour toute l'équipe de Quesnoy pour tous, naturellement

FB : Quesnoy pour Tous Naturellement

ÉLU.E.S DE LA MINORITÉ**Groupe Quesnoy avenir**

Le Troquet, la suite... comme une mauvaise série télévisée qui continue ! Après un coût de construction qui n'a cessé d'augmenter au fil des mois et des années avec un montant final des travaux très élevé avoisinant les 600 000 €, après un démarrage de chantier plusieurs années suivant l'annonce d'installer une buvette au relais nautique (proposition inscrite dans le programme de la majorité pour les élections municipales de mars 2014 et une ouverture en juillet 2022 !), après un lieu vide de toute occupation pendant plusieurs mois (d'octobre 2022 à mi-juin 2023), arrive maintenant la fin de la gestion du Troquet ! En effet, après seulement 2 années d'exploitation, les gérantes ont choisi d'arrêter prématurément l'expérience tumultueuse du Troquet. La maire indique que « Station Troquet confirme que le compte d'exploitation de l'établissement est aujourd'hui à l'équilibre. Ce qui est encourageant pour un projet atypique » alors que les gérantes s'inquiétaient de « finir dans le rouge » et n'arrivaient pas à se payer les mois d'hiver avec des charges beaucoup plus importantes (et une fréquentation faible à cette période). Rappelons que notre groupe a toujours

été convaincu de la pertinence de ce lieu de rencontres et de festivités mais avec une ouverture au printemps/été alors que la maire s'obstine à demander une ouverture du lieu 9 mois sur 12... on est d'ailleurs loin de toute l'année initialement annoncée ! La Maire ajoute qu'elle ne peut nous dire dans quel délai elle lancera un nouvel appel à projet. En attendant et faute d'anticipation, ce lieu restera vide pendant de très nombreux mois.

Le groupe Quesnoy Avenir avait été créé par Alexandre CROIN en vue des élections de mars 2020. Ce groupe avec ses 5 élus présents au sein du conseil municipal subsistera jusqu'aux prochaines élections municipales. Une page se tournera alors mais une autre s'est déjà ouverte. Voilà plusieurs mois qu'un nouveau groupe est né : nouveau nom, nouvelle tête de liste, nouveaux membres, nouvelles ambitions pour notre ville ! Vous découvrirez prochainement toutes ces informations. Ne sachant jamais à quelle date cette tribune sera diffusée, les informations auront peut-être déjà été communiquées au moment où vous lirez cet article.

Annie LAMBIN

Un article de la voix du Nord a attiré mon attention. Une bonne idée citoyenne. Imaginez une semaine où tout le monde se dirait bonjour ou tout simplement offrirait un sourire aux personnes que nous rencontrons pour ne pas leur donner l'impression d'être indifférent. Ne serait-ce pas une manière imperceptible et facile d'alléger un peu, pendant quelques secondes, le climat morose actuel.

Guide pratique nos déchets

Depuis septembre 2025, la MEL a procédé à plusieurs changements dans la collecte des déchets. Cela nous concerne toutes et tous. De nouveaux réflexes et de nouvelles habitudes sont à prendre. Nous vous proposons ce mémento afin de vous relayer des informations qui pourront vous être utiles au quotidien.

Et pour en savoir + encore : lillemetropole.fr/dechets





Collecte des déchets

Les foyers quesnoysiens sont désormais équipés de 3 poubelles : une jaune, une grise et une marron.

Avec l’extension des consignes de tri tous les emballages en papier, carton, plastique et métal, la poubelle jaune est plus remplie alors que la grise l’est moins. Désormais, tous les biodéchets (restes de repas, épluchures...) et les déchets de jardin (tontes, tailles, feuilles) sont collectés dans une poubelle marron dédiée. Cela permet de les valoriser et d’éviter que ces déchets, composés en grande partie d’eau, ne soient incinérés.

Aussi, la MEL a adapté la fréquence de collecte du bac gris des ordures ménagères résiduelles qui s’effectue, désormais, toutes les 2 semaines. Pour Quesnoy, le lundi matin en semaine impaire.

Bien trier

Les erreurs de tri nuisent à la qualité du recyclage et représentent un risque pour les opérateurs de tri et les équipements. Elles engendrent aussi des pannes et une dégradation du tri. Pour éviter tout problème, il est essentiel de bien respecter les consignes.

Emballages et papiers

Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et bouchons en métal

Briques alimentaires, petits cartons, boîtes de pizza

Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres

Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon

Tous les autres emballages en plastique : Pots de yaourt, barquettes en plastique, tube de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages

DÉPOSEZ VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Couches-culottes, lingettes

Objets en plastique hors emballage : cintres, brosses à dents, rasoirs...

Vaisselle et verre cassés

Sacs d'ordures ménagères

DÉPOSEZ VOS BIODECHETS

Restes de repas, coquilles d'œuf, épluchures de fruits et de légumes

Marc de café, sachets de thé, essuie-tout

Petites quantités de feuilles mortes, fleurs fanées, petites branches et tontes de gazon

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes dans le bac jaune ?

- **Mouchoirs et serviettes en papier** : à déposer dans le poubelle grise
- **Textile, linge de maison et chaussures** : à déposer dans un point d’apport volontaire ou en déchetterie
- **Objets en plastique non recyclables** (petits jouets, cintres, pots horticoles, cassettes vidéo, nappes...) : à déposer dans la poubelle grise
- **Bouteilles de gaz, équipements électriques ou électroniques, piles, batteries, câbles ou encore déchets dangereux** : à déposer en déchetterie ou en point de collecte (magasins)
- **Articles de bricolage et d’aménagement du jardin, jouets et articles de sports et de loisirs** : à déposer en déchetterie ou en point de collecte (magasins)

Astuce :
séparez vos emballages les uns des autres car les déchets imbriqués ne peuvent pas être triés par les opérateurs.

13

Calendrier des collectes pour le prochain trimestre

NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
S 1		L 1		J 1	
D 2		M 2		V 2	
L 3		M 3		S 3	
M 4		J 4		D 4	
M 5		V 5		L 5	
J 6		S 6		M 6	
V 7		D 7		M 7	
S 8		L 8		J 8	
D 9		M 9		V 9	
L 10		M 10		S 10	
M 11		J 11		D 11	
M 12		V 12		L 12	
J 13		S 13		M 13	
V 14		D 14		M 14	
S 15		L 15		J 15	
D 16		M 16		V 16	
L 17		M 17		S 17	
M 18		J 18		D 18	
M 19		V 19		L 19	
J 20		S 20		M 20	
V 21		D 21		M 21	
S 22		L 22		J 22	
D 23		M 23		V 23	
L 24		M 24		S 24	
M 25		J 25		D 25	
M 26		V 26		L 26	
J 27		S 27		M 27	
V 28		D 28		M 28	
S 29		L 29		J 29	
D 30		M 30		V 30	
		M 31		S 31	

Poubelle jaune :
tous les mardis après-midi

Poubelle marron :
tous les lundis après-midi

Poubelle grise :
lundi matin en semaine impaire.

Il est conseillé de sortir le bac, la veille au soir car la collecte commence tôt.

Points d’apport volontaire pour le verre :
depuis septembre, il est interdit de jeter vos déchets en verre dans la poubelle jaune. Il faut désormais impérativement les déposer dans l’un des 19 points de collecte installés sur la commune.

Le Quesnoisien n°195 AUTOMNE 2025

Adoptez le kit de compostage proposé par la MEL

Si composter ses biodéchets permet de réduire considérablement la production de déchets domestiques, leur collecte et leur transport, il constitue surtout un excellent fertilisant. Il améliore la structure du sol, augmente son pouvoir de rétention en eau, apporte les éléments nutritifs nécessaires au développement des plantes et limite leurs maladies.

La MEL propose à tous les foyers métropolitains d'acquérir un kit de compostage individuel. Le kit est disponible au tarif de 18 € (pour une valeur commerciale de 90 €).

S'inscrire depuis : <https://mesdemarches.lillemetropole.fr/>



Broyez vos déchets verts



Mettez vous au broyage, en transformant vos déchets de taille en petits copeaux de bois.

Ce broyat est très utile au jardin et peut-être utilisé de différentes manières. En paillage, déposé au pied de vos cultures, il protège le sol des intempéries de l'hiver, en été il maintient l'humidité dans le sol et limite le développement des mauvaises herbes. Et toute l'année, il nourrit le sol en se décomposant.

La MEL organise des opérations de broyage gratuites à la déchèterie de Quesnoy :

Du 15 septembre au 15 décembre

Du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h, y compris les jours fériés.

Le dimanche de 8 h à 13 h, y compris les jours fériés.

Contacts utiles :

Pour obtenir une carte de déchetterie ou réserver un composteur :
<https://mesdemarches.lillemetropole.fr/>

Pour obtenir un nouveau bac, procéder à un changement, contacter le prestataire de pré-collecte au 0 800 152 337 ou par mail à fretin@sulo.com

Pour tout signalement et question concernant la collecte des déchets ménagers :
par téléphone au 0 800 711 771
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (appel et service gratuits),
par courriel à contact-dechets@lillemetropole.fr

MOBILITÉ

Aide à l'achat d'équipements vélo

Le montant de cette subvention est fixé à **50 %** du prix TTC des équipements **avec un plafond de 50 €** par demandeur. Elle est accessible à tous les Quesnoysiens de plus de 6 ans, sans condition de ressource, limitée à une par personne et 4 par foyer.

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Aide à l'achat d'un VAE ou à la transformation d'un vélo classique en VAE, de 100 à 400 €, selon revenus.

Renseignements :

developpement-durable@quesnoysurdeule.fr
03 20 63 16 60



LA VILLE
VOUS AIDE
FINANCIÈREMENT



BIODIVERSITÉ

Aide à l'achat d'arbres et d'arbustes

La ville s'associe à l'opération régionale Plantons le décor et propose une aide à l'achat d'arbres et d'arbustes commandés sur le site internet www.plantonsledecor.fr avant le 14/01/26.

Aide à hauteur de **50% du montant total** de la commande, **plafonnée à 100 €** par foyer.

Besoin de conseils et d'informations

Vincent Jourdain, Conseiller délégué à la nature en ville et aux espaces naturels :
vincent.jourdain@quesnoysurdeule.fr



CITOYENNETÉ

Formation premiers secours

Pour apprendre les gestes qui peuvent sauver et former toujours plus de « sauveteurs citoyens », la ville incite les Quesnoysiens et Quesnoysiennes de plus de 18 ans, à suivre la formation PSC - Premiers secours citoyens en organisant à Quesnoy 10 sessions de formation et en les proposant à tarif réduit (**15 €** au lieu de 60 €).

Durée de la formation = 7 heures en journée.

Prochaines dates 2026 :

- vendredi 9 janvier
- mercredi 28 janvier
- vendredi 20 février
- mercredi 11 mars

Renseignements :

accueil@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 11 88



Retrouvez toutes les modalités et informations relatives aux différentes aides communales sur www.quesnoysurdeule.fr

ANIMATION

Vers un nouveau projet au Troquet

L'équipe de Station Troquet a demandé à résilier de façon anticipée la convention d'occupation qui leur avait été accordée en mai 2024, l'une des deux associées souhaitant s'engager dans un nouveau projet professionnel.

À cette occasion, la Ville, les partenaires du projet et les gestionnaires ont établi un bilan objectif de cette expérience. L'équipe de Station Troquet a souligné la belle fréquentation de l'établissement dès son redémarrage en mars avec une clientèle en attente de pouvoir profiter du troquet et de son cadre. Les animations organisées par Station Troquet ou la Ville ont rassemblé autour de l'établissement et l'ont fait connaître.

L'équipe de Station Troquet confirme que son compte d'exploitation était à l'équilibre, après s'être accordé un salaire seulement depuis janvier 2025.

Les Quesnoysiens sont nombreux à apprécier ce lieu et bien évidemment à souhaiter qu'un nouveau projet prenne le relais. Le projet est atypique. Les attentes et les perspectives sont nombreuses ce qui est tout à fait encourageant.

Toute expérience est enrichissante et pleine d'enseignements. En construisant cet équipement, sur les berges de la Deûle, dans un environnement exceptionnel, la Ville s'est inscrite dans une vision partagée par la MEL, le Département et la Région, de développement du tourisme de proximité qui contribue au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire. Ce sont des sujets qui nécessitent volontarisme et investissement.

Le troquet est désormais un lieu repère. Son potentiel est confirmé et la Municipalité travaillera à lui trouver un nouveau projet, une nouvelle équipe qui saura en tirer le meilleur au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

En attendant, le troquet a commencé d'abriter des animations ponctuelles et a déjà accueilli les enfants et leurs parents pour la soirée Halloween organisée par la Ville le 31 octobre et les compétiteurs du championnat régional de kayak ce 11 novembre. D'autres rendez-vous sont en prévision. À suivre !

Plus d'excuses aux contrevenants !

La ville a fait éditer des disques de stationnement. Ils sont disponibles gratuitement dans les commerces du centre-ville et en mairie.



JUMELAGE

Quesnoy-Swisttal, la belle amitié

Une charte de jumelage a été signée entre nos 2 communes en 1990 et depuis les échanges se sont succédé, d'abord entre les élus, puis les associations et les citoyens des villes jumelées. Ces visites de part et d'autre ont renforcé les liens entre les participants et de solides amitiés franco-allemandes se sont nouées au fil du temps. Des temps conviviaux - repas partagés, visites, fêtes, ateliers, marchés de Noël - mais aussi des moments solennels - déclaration de paix en 2018, concerts franco-allemands, soutien lors des inondations de 2021 - et des événements inoubliables - échange de classes de CP en 2011, camps franco-allemands pour les jeunes - sont inscrits dans la mémoire des protagonistes de tous âges.

Les 35 ans du jumelage en 2025 ont été l'occasion de réaffirmer les valeurs fortes de solidarité, d'ouverture et de respect qui unissent les peuples des 2 côtés de la frontière.



Rassemblement des deux associations de jumelage lors du forum des associations à Quesnoy le 6 septembre



En mairie de Swisttal le 19 octobre : les deux maires.



Ce dimanche 31 août, nous étions très heureux de célébrer, dans le salon d'honneur de la mairie, les **noces de diamant** de Raymonde et Maurice CATRUX.

60 ans de mariage : une magnifique occasion de réunir famille et amis et de partager ces moments chaleureux qui créent des souvenirs inoubliables.

Que vive l'amour de Raymonde et Maurice !



70 années de mariage, noces de platine !

Thérèse et Maurice Ramery, très émus, sont venus fêter leurs noces de platine ce dimanche 14 septembre dans le salon d'honneur de la mairie de Quesnoy, là même où ils se sont mariés en 1955, là où ils ont réuni famille et amis en 2005 pour leurs noces d'or, en 2015 pour leurs noces de diamant et cette année pour celles de platine !

Avec eux et leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous avons partagé l'émotion et la tendresse de ce moment exceptionnel.

SPORT

Marjorie BOIGEOL : une championne d'Europe au Deûle & Lys Badminton Club

Marjorie BOIGEOL, a été sacrée championne d'Europe en double dames SL3-SU5 aux côtés de Helle Sofie SAGØY, lors des Championnats d'Europe Parabadminton qui se sont déroulés du 30 septembre au 5 octobre à Istanbul, en Turquie.

Licenciée au BL BC, encadrée par l'entraîneur du club Amaury CORNEVIN lors de ces Championnats, cette brillante performance s'accompagne également d'une médaille de bronze en double mixte SL3-SU5 avec Mathis CLÉMENT.

La Fédération Française de Badminton souligne que l'arrivée de cette joueuse d'exception au sein d'un club du Nord représente une réelle valeur ajoutée pour le développement du badminton parabadminton sur le territoire, et illustre parfaitement les ambitions du club local en matière de promotion de la pratique inclusive.

Marjorie témoigne : « Ancienne sportive de haut niveau en badminton, ma vie a pris une tournure différente en 2017 lorsque j'ai basculé en situation de handicap. Maman de 2 enfants, ancienne professeure des écoles, entrepreneure engagée, je n'étais pas destinée à reprendre le sport de haut niveau. Mais des rencontres m'ont fait reprendre la raquette et la naissance du projet JO paralympique 2028 a eu lieu. »

Depuis, sa rencontre avec Amaury CORNEVIN, entraîneur du DL BC, Marjorie, déterminée, s'est engagée dans un parcours exigeant et intense. Son prochain gros objectif : les championnats du monde à Bahreïn.



FOCUS sur le Deûle et Lys Badminton Club...

Le club accueille 147 licenciés et détient le certificat « école de badminton 3 étoiles ». Il est présidé par Eric COPPENS.

D'abord, BCQ - Badminton Club de Quesnoy, puis club intercommunal avec la mise à disposition par la Ville de Frelinghien, de créneaux dans sa salle de sports, le club vient de franchir un nouveau palier dans son engagement sportif et a rejoint la division pré nationale dans le cadre des interclubs 2025-2026.

En 17 années, le club est ainsi passé du niveau départemental (division 2) au niveau national (division pré nationale) pour son équipe 1. Par ailleurs, il entretient la dimension inclusive de sport pour tous avec un projet qui s'ouvre à différents publics avec une attention particulière à la pratique sportive des femmes, des personnes en situation de handicap. Il veille à conserver un état d'esprit familial et accueillant, avec beaucoup de dynamisme et une forte implication de son staff de bénévoles.

...avec le soutien de la Ville de Quesnoy

La Ville soutient le club dans son développement et ses projets et lui a récemment accordé une **subvention exceptionnelle de 1 500 €** afin de contribuer aux dépenses supplémentaires générées par la montée de niveau de son équipe 1 pour les 10 journées de championnat entre les 6 équipes de la poule 1.

Le Conseil municipal a également validé l'octroi d'une **subvention de 900 € pour l'emploi d'une jeune Quesnoysienne en service civique** du 1er octobre 2025 au 31 juillet 2026. Au sein du club, elle contribuera au développement des activités du club, à l'encadrement des jeunes lors des entraînements et des compétitions, et, à la promotion du club en interne et en externe.

SPORT

Sur la Deûle : un 11 novembre sportif

Tous les 2 ans environ, le Canoë-Kayak Club Quesnoisien et le Canoë Club Lillois organisent, le 11 novembre, le Championnat Régional de fond monoplace à Quesnoy sur Deûle. Cette compétition rassemble 15 clubs des Hauts-de-France avec 300 athlètes toutes catégories, de 11 ans à vétérans, pour des parcours de 1000 à 5 000 mètres sur le canal de la Deûle, entre l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle et le petit Candy.

C'est une grosse organisation pour l'équipe des bénévoles du club qui prépare l'événement en coopération avec la Ville sur les aspects logistiques et matériels.

Pour soutenir le club dans l'organisation de cette manifestation sportive d'envergure et couvrir une partie des frais afférents, le Conseil municipal lui a accordé une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Nous saluons l'implication de toute l'équipe bénévole du club sous la houlette de Guy FOUQUART.



JEUNESSE

Graine de champion !



En 2000, la Ville a mis en place une aide financière pour les jeunes Quesnoisiens de 16 à 25 ans. L'objectif est les soutenir dans la réalisation d'un projet dans les domaines humanitaires, culturels, sportifs ou de loisirs et contribuer ainsi à leur formation en termes de prise de responsabilités, de développement de l'esprit d'initiative, de recherche d'autonomie, de citoyenneté. Ce dispositif s'adresse à des projets individuels ou collectifs.

Dans ce cadre, le projet présenté par Pierre DEVOS, jeune Quesnoisien de 16 ans a été étudié et présenté au Conseil municipal.

Pierre est passionné de sport automobile et engagé dans la compétition de karting depuis 2022. Dès 2023, il a été sélectionné pour participer au championnat de France junior 2024 où il s'est classé 10^{ème} sur 28.

Cette performance lui a ouvert la possibilité d'intégrer en 2025 le championnat de France F4 qui s'est achevé en septembre et dans lequel il a terminé 12^{ème} sur 30.

En 2026, il continuera son parcours en endurance, via le Ligier Programme Junior, une formule qui peut permettre au jeune pilote de se faire remarquer et d'évoluer sur les catégories supérieures à l'échelle européenne.

Il sera encadré par la Team 4-RACE, une équipe professionnelle basée à Bois-Grenier.

Les 5 courses du programme se dérouleront entre mars et octobre 2026 sur les circuits du Mans, Magny Cours, Le Castellet, Portimao et Nogaro.

Le Conseil municipal lui a accordé une **subvention de 500 €** pour le soutenir et l'encourager dans son parcours. En effet, la participation à un tel niveau de compétition engendre de nombreuses dépenses : inscriptions aux différentes courses et entraînements, stages, mise à disposition d'une monoplace, achat d'équipements, etc.

Chacun peut suivre l'actualité de Pierre via sa page Instagram [pierredevos_driver](#)

ANIMATIONS Médiathèque des Étreindelles



Le mois de novembre s'annonce mystérieux à la médiathèque !

Un programme riche, clôturé par une **enquête party, le mercredi 26 novembre**.
Un crime a été commis aux Étreindelles : on nous a volé !
 Venez collecter des indices pour retrouver le coupable et résoudre l'enquête.
 Deux créneaux : 14h30 et 16h
 À partir de 8 ans. Gratuit, sans inscription.

Il laissera ensuite place à la magie de Noël au mois de décembre.
 Au programme : atelier poétique, après-midi créative, lectures de Noël...
 Les enfants pourront également envoyer leurs courriers au Pôle Nord grâce à la boîte aux lettres de la Mère Noël !

Restez connectés et retrouvez au fil des mois la programmation des animations sur la page Facebook de la médiathèque et sur son site internet.

f Médiathèque des Etreindelles mediatheque.quesnoysurdeule.fr

La médiathèque reste ouverte pendant les vacances de Noël.
 Les horaires sont susceptibles d'être modifiés les 24 et 31 décembre.

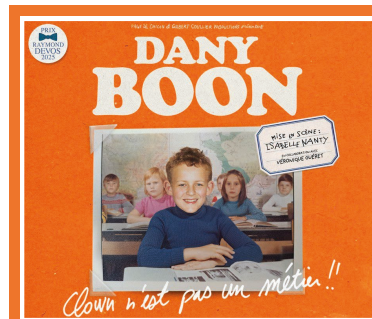
HISTOIRE 1914 - 1918 : le béton entre en guerre



Un livre écrit et édité par l'association Quesnoy et son histoire.

Les blockhaus et les traces de la grande guerre à Quesnoy-sur-Deûle et Deûlémont ont fait l'objet d'une étude détaillée et donné naissance à un livre de 88 pages au format A4. Il contient 120 photos. Il est possible de l'acquérir au tarif de 15 € auprès de l'association : quesnhist@gmail.com.

ANIMATIONS OMACL



Samedi 20 décembre 2025 à 20h
au Zenith de Lille

Tarif : 75 €
 Ce prix comprend 1 place en catégorie I
 + 1 place de bus A/R (Quesnoy Zenith Quesnoy)
 (dans la limite des places disponibles)
 Réservation auprès de l'OMACL :
 09.61.67.76.91
omocl@quesnoysurdeule.fr
[omocl.com](https://www.omocl.com)



Novembre

Mardi 18 novembre
Live entre les livres : concert de Waterlily
 À 18h - Médiathèque des Étreindelles

Samedi 22 novembre
La Philharmonie fête sa Sainte-Cécile
 À 19h30 - Festi'Val

Décembre

Lundi 1^{er} décembre
Formation premiers secours (complet)
 Festi'Val

Samedi 6 décembre
Atelier de Noël - Les Goguettes
 De 10h à 18h - Troquet

Dimanche 7 décembre
Bourse aux jouets - Association familiale
 Festi'Val

Mercredi 10 décembre
Bus France Services
 De 9h à 13h et de 14h à 16h - Place du Général de Gaulle

Samedi 13 et dimanche 14 décembre
Village de Noël
 Festi'Val

Mardi 16 décembre
Audition de Noël - École de musique
 À 18h30 - Salle Sieux

Mercredi 17 décembre
Goûter de Noël allemand

Les Amis de Swisttal
 De 14h30 à 18h - Troquet

Jeudi 18 décembre
Conseil municipal
 À 20h - Mairie

Mardi 30 décembre
Noël au théâtre
 À 11h et 16h30 - Festi'Val



Janvier

Vendredi 9 janvier
Formation premiers secours
 Festi'Val

Samedi 10 janvier
Collecte de sang
 De 8h à 13h - Festi'Val

Jeudi 15 janvier
Galette de l'OMACL
 À 14h - Festi'Val

Mercredi 28 janvier
Formation premiers secours
 Festi'Val

Février

Dimanche 7 février
Journée médiévale - Irréductibles du jeu de rôle
 Festi'Val

Vendredi 20 février
Formation premiers secours
 Festi'Val



Retrouvez toutes les animations et plus de précisions sur
www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoysurdeule

NAISSANCES

Victor COUSIN, né le 4 juin 2025
Sheltone DEMETRIO, né le 14 juin 2025
César DANJOU, né le 20 juin 2025
Ily DAHMANI, née le 30 juin 2025
Suzanne BEGHIN, née le 1^{er} juillet 2025
Hugo DESCHODT, né le 9 juillet 2025
Louisa CATTOIRE RODRIGUES, née le 10 juillet 2025
Maxine THERBY, née le 12 juillet 2025
Clotilde DROUVIN, née le 19 juillet 2025
Manon GOEMAERE, née le 19 juillet 2025
Jade DELEBARRE, née le 26 juillet 2025
Honorine FERRANT, née le 30 juillet 2025
Hippolyte LOGEON, né le 24 août 2025
Chelcy DEMESTRE, née le 24 août 2025
Enora MARQUES GALAND, née le 26 août 2025
César MEUNIER, né le 26 août 2025
Célestin DHERBECOURT, né le 28 août 2025
Andréa ROBACHE, née le 14 septembre 2025
Anouk GROSBOIS, née le 23 septembre 2025

MARIAGES

Xavier D'HOINE et Jennifer BOCKET, le 12 juillet 2025
Axel MOREAU et Alexandra ALVES, le 19 juillet 2025
Frédéric MERTENS et Aurélie JUSTIN, le 26 juillet 2025
Antoine GRAVE et Laura VERNEZ, le 13 septembre 2025
Antoine TERRIER et Caroline DEWASTE, le 20 septembre 2025
Grégory WIBAUT et Sandrine TONNEAU, le 20 septembre 2025
Pierre-Louis BRUNÉVAL et Manon ROHART, le 20 septembre 2025
Nicolas PATOU et Céline HAUSTRAT, le 27 septembre 2025
Olivier SZCZEPANIAK et Dominique GUÉPIN, le 18 octobre 2025

DÉCÈS depuis le 19 juin 2025

Thierry ALLARD, 56 ans
Emmanuel LEFEBVRE, 49 ans
Jean-Luc POTIER, 79 ans
Marie-Christine VANDAELE née DELACHAT, 72 ans
Jeannine INGLEBERT née LECOUTTÈRE, 82 ans
Anne-Marie VERCOUTTER, 88 ans
Chantal CUVILLIER née LEFEBVRE, 70 ans
Adrien BOUCAUT, 44 ans
Carmen PICO CLEMENTE née MORCILLO ARROYO, 93 ans
Claude DELEVAL, 91 ans
Michelle DEPROOST née DESMET, 91 ans
Jean-Claude VANHELDER, 84 ans
Jean-Michel KRZEUVINSKI, 74 ans
Michel GOLDON, 71 ans
Anne DELEVOYE, 58 ans
Nicole HOLLEBECQ née SERLIPPENS, 66 ans
Marthe DEVOS née DEFFRASNES, 92 ans
Gisèle DUBOIS née DEKEUKELAIRE, 87 ans
Emilienne DECRUYDT née LANNOO, 99 ans
Daniel COLLIN, 75 ans



Dictée



Jeux intervilles



Banquet des aînés



Atelier cuisine



Session de prévention avec les Gendarmes de la brigade de Quesnoy



Après-midi intergénérationnelle